

AG ET AD DE LA FSG

« Dououreux adieux à Samedan »

Michael Spahr
michael.spahr@sev-online.ch

La Coopérative des maisons de vacances et de ski des cheminots (FSG) va vendre son immeuble de Samedan. Dans leur grande majorité, les membres de la coopérative ont accordé leur confiance aux délégués, non sans émotion. En 2025 déjà, ceux-ci avaient pris la décision de vendre la maison de vacances.

Plus d’une centaine de membres de la coopérative FSG se sont retrouvés le 23 avril 2026 au Linde, à Stettlen. La grande salle était comble et l’atmosphère chargée d’émotion et de tristesse, car il s’agissait de faire ses adieux à une longue tradition dans l’histoire de la FSG. Samedan, l’une des trois maisons de vacances de la coopérative, était en effet censée être vendue. Une vente qui pourrait permettre de consolider les deux autres maisons de vacances, celle de Grindelwald et celle de Bettmeralp.

Patrick Eicher, président de la coopérative, a dirigé la réunion, qui était à la fois la 28^e assemblée générale et la 63^e assemblée des délégués de la FSG. Il a d’emblée ouvert les débats sur le sujet

très controversé de cette vente. À la suite d’un processus enclenché déjà en 2023, l’administration était parvenue à la conclusion qu’il était judicieux de vendre la maison de vacances de Samedan. Les besoins en assainissement de cette bâtisse vétuste étaient devenus énormes. Pour la FSG, une rénovation ou une éventuelle reconstruction constitueraient un coût que la coopérative pourrait difficilement supporter. À elle seule, la rénovation de la toiture coûterait 600 000 francs. Et une rénovation de la toiture n’aurait de sens que si elle était complétée par un assainissement complet de tout le bâtiment, une démarche qui engloûterait des millions. Quant à une reconstruction, elle impliquerait inévitablement une hausse massive du prix de location des appartements, seule solution pour amortir quelque peu ces dépenses. Mais cela irait à l’encontre du but poursuivi par la FSG, qui consiste à proposer des lieux de vacances à des prix modestes. La vente du bâtiment serait en revanche une réelle opportunité pour la coopérative de réunir des fonds qui pourraient être investis dans les deux lieux de vacances restants, ceux de Grindelwald et de Bettmeralp, dont l’entretien impose également des dépenses à la coopérative.



Une large majorité se prononce en faveur de la voie choisie: la vente de Samedan.

Diamant ou gouffre financier ?

« On ne devrait pas se séparer d’un diamant », commente un sociétaire qui s’oppose à cette vente. « Il faut sauver Samedan, beaucoup de familles entretiennent des liens très forts avec cette maison de vacances. Sa vente remet en cause l’existence même de la coopérative », poursuit-il. Sur le plan affectif, l’importance de Samedan est effectivement manifeste chez beaucoup de membres présents dans la salle, dont la plupart y ont passé leurs vacances d’une génération à l’autre. « Mon cœur s’oppose également à cette vente », lui répond un autre sociétaire, « mais ma raison y est malheureusement favorable ». Deux membres de la coopérative ont même pris l’initiative de faire établir un rapport indépendamment de l’administration. Leur intention était de montrer qu’il existait des possibilités de sauver Samedan. « Malheureusement, nous aussi sommes arrivés à la conclusion que, dans l’intérêt de la FSG, il fallait vendre Samedan. »

Le 3 septembre 2025, à l’occasion d’une assemblée extraordinaire des délégués, ceux-ci avaient déjà décidé à l’unanimité de vendre la bâtisse. C’est pourquoi, lors de la présente assemblée générale, le propos n’était pas directement

de voter sur cette vente, mais de modifier les statuts de la coopérative. Ces modifications permettraient en effet de retirer à l’assemblée des délégués certaines compétences décisionnelles et transféreraient celles-ci à l’assemblée générale. La décision de la vente pourrait ainsi être annulée de manière rétroactive. Finalement, avec 80 % de non, l’assemblée générale s’est clairement prononcée contre toute modification des statuts. Ainsi, la décision prise par l’assemblée des délégués de vendre Samedan reste en vigueur. Le bâtiment de Samedan restera la propriété de la FSG au moins jusqu’à la fin du premier trimestre 2028 et pourra être loué pour des vacances jusqu’à ce moment-là.

Pour terminer, l’Assemblée générale a encore adopté les comptes 2025, qui affichent un petit bénéfice, ainsi que le budget 2026. Elle a nommé deux nouveaux membres à l’organe de contrôle : Urs Frank (en remplacement de Ronald Sidler) et Stefan Bruderer (en remplacement de Reto Lindegger). Par ailleurs, le comité a pris congé de Franz Rindlisbacher, secrétaire, dont la succession n’est pas encore réglée. La rencontre s’est terminée par un apéritif dans une atmosphère détendue et conciliante.

COLLABORATEUR TEMPORAIRE

Un engagement fixe après onze ans

Markus Fischer. Après plus de dix ans en tant que nettoyeur temporaire de voiture aux CFF à Interlaken Ost, on a communiqué à Ümit Tolun en avril 2025 que son contrat de travail prenait fin. Ceci en raison de l’instruction K 114.1 du 1^{er} janvier 2023 qui définit une durée maximale de deux ans pour les engagements temporaires, voire maximum six ans chez Clean dans certains cas exceptionnels. D’ici-là, les collaborateurs-trices ont un contrat fixe ou sinon leur engagement prend fin. La directive doit être appliquée au plus tard fin 2026.

Sur les conseils de ses collègues, le membre SEV a déposé une demande d’assistance judiciaire professionnelle auprès de notre syndicat. De nombreuses discussions ont eu lieu entre les représentants du SEV et les CFF, ainsi qu’une correspondance écrite et une pétition : « Ümit Tolun travaille bien et de manière fiable. (...) Nous l’apprécions beaucoup en tant que collègue de travail. Nous prions les CFF de revoir leur décision de se passer des services de Monsieur Tolun et de sa longue expérience. Lui proposer un contrat fixe serait plus que correct », indiquait la pétition. Cette dernière a été signée par 157 collègues puis remise le 15 septembre par Sandro Kälin, président central SEV-TS, à la direction Assistance clientèle et Clean aux CFF.

Le SEV avait également mis l’accent sur l’âge du collègue (56 ans) et ses obligations familiales envers son



MARKUS FISCHER

épouse et leurs trois jeunes enfants en bas âge, et souligné qu’il est bien intégré en Suisse où il est arrivé il y a vingt ans en provenance de la Turquie.

Ainsi, finalement, tout s’est bien terminé : le 1^{er} mars 2026, Ümit Tolun est devenu titulaire d’un poste à temps plein avec un contrat de travail à durée indéterminée. Il est très content. En effet, il perçoit maintenant un revenu régulier, alors que jusqu’à présent il travaillait à l’heure et sur appel et n’arrivait presque jamais aux 40 heures hebdomadaires prévues dans son contrat.

Ümit Tolun est très reconnaissant envers le SEV, ses collègues et ses supérieurs qui l’ont soutenu – et « fier » de travailler aux CFF. Ses collègues d’équipe à Interlaken estiment qu’il l’a bien mérité, car il est un collaborateur très fiable et un collègue de travail agréable et serviable.



CCT SWISS 2027

SEV-GATA lance une pétition

SEV. Les négociations relatives à la CCT 2027 du personnel au sol de Swiss se déroulent certes dans un climat courtois, mais s’avèrent difficiles sur le fond : alors que la délégation de négociation de SEV-GATA fait valoir la nécessité d’améliorations significatives, conformément au sondage auprès des membres et au catalogue de revendications déposé, Swiss et Lufthansa annoncent des programmes d’économies douloureux. Après la deuxième journée complète de négociations du 28 avril, aucun résultat vraiment satisfaisant ne se profile encore.

Le 30 avril, le comité consultatif SEV-GATA, composé d’une vingtaine de membres concernés, a pris connaissance du rapport intermédiaire de la délégation de négociation de quatre personnes de SEV-GATA et lui a donné pour mandat de continuer à s’engager avec détermination en faveur d’améliorations dans la CCT 2027.

Deuxièmement, le comité consultatif a décidé de lancer une pétition :

Pétition sur la CCT Swiss 2027 : Ça suffit – c’est à nous de jouer !

C’est vrai, le secteur aérien traverse une période d’incertitude. Lors de toutes les crises précédentes, nous avons soutenu l’entreprise et accepté nous-mêmes des adaptations de la CCT en tant que victimes de la crise.



LDO

La délégation de négociation du SEV-GATA, de gauche à droite: Cédric Steiner, Patrick Arnold, Lawrence Yip et Philipp Hadorn.

Ces dernières années, Swiss a engrangé des centaines de millions.

Les conditions de travail des collaborateurs-trices ne se sont toutefois guère améliorées ces dernières années, alors que les coûts du logement, de l’assurance maladie, etc. ont considérablement augmenté.

La CCT 2027 pour le personnel au sol doit enfin apporter des améliorations significatives. Le rapport intermédiaire issu du deuxième cycle de négociations est préoccupant. En tant qu’employé-e de Swiss, je confirme par ma signature : nous avons attendu assez longtemps. « Basta » (ça suffit) aux tergiversations et à l’attente. Des améliorations tangibles dans la CCT Swiss 2027 sont nécessaires dès maintenant.

La pétition offre à tous les collègues la possibilité de faire passer un message par leur signature. Un grand nombre de signatures doit montrer à quel point les améliorations de la CCT sont importantes pour les collaborateurs-trices de Swiss. Les personnes qui ne sont pas encore membres peuvent également profiter de cette occasion pour enfin rejoindre le mouvement syndical.

Les membres du comité consultatif rendront visite à leurs collègues au cours des prochaines semaines. Sur demande, des informations sur l’état d’avance-

ment des négociations seront fournies sur place. Les membres peuvent s’adresser aux membres du comité consultatif et organiser avec eux des événements, avec le soutien du secrétariat syndical.

Le prochain cycle de négociations aura lieu dans quelques jours.

Commentaire

Philipp Hadorn, président de SEV-GATA et chef de délégation. Le Soundingboard est confiant. Alors que les grèves régulières au sein du groupe Lufthansa en Allemagne (comme récemment) font la une des journaux dans le monde entier, c’est désormais la « voie suisse » qui est mise à l’épreuve : est-il possible d’obtenir des améliorations significatives dans la CCT 2027 à la table des négociations sans causer de nouveaux dommages collatéraux au secteur aérien, déjà instable ? Ou faut-il imiter le style de nos voisins ?

Le Soundingboard fait preuve de détermination. Les responsables de LH et leurs représentants au sein de la direction de Swiss ont les cartes en main : des améliorations tangibles des conditions de travail des collaborateurs de Swiss, la vache à lait de Lufthansa, se font attendre depuis longtemps et seront bénéfiques pour toutes les parties.